

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 6 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 10 SEPTEMBRE.

Dans sa sollicitude paternelle S. M. le roi de Prusse a fait remettre aux autorités 5000 thalers pour secourir les pauvres qui ont perdu quelque membre utile de leur famille par le choléra.

— Du 3 au 4 septembre il y a eu à Berlin 96 nouveaux cas de choléra; 37 décès.

— On écrit de Rome, le 31 août :

Les derniers bulletins officiels dénotent une augmentation toujours croissante du choléra; des personnes bien instruites assurent que le nombre des décès était beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait publié; on évalue de 3 à 4,000 le nombre des décès. Quoique les personnes de la haute classe se tiennent absolument enfermées chez elles, sans communiquer avec qui que ce soit de l'extérieur, le choléra ne les épargne pas et le peuple s'en réjouit, parce qu'il est fort mécontent que le pape et les cardinaux renonceraient ainsi à toute fréquentation avec le public. Dans les derniers temps plusieurs personnes ont été arrêtées, sans que l'on sache pourquoi.

— On écrit des frontières d'Italie, 28 août :

Nous lisons dans une lettre de Naples que plusieurs exaltés avaient formé le projet d'attenter à la vie du roi; au moins les précautions prises récemment ont justifié cette assertion; cependant le roi continue à se montrer au peuple de la ville et des campagnes, et partout il est salué par des cris d'enthousiasme. Il en est de même de la jeune reine.

La cour de Turin attend de jour en jour la nouvelle de l'abdication de la reine régente d'Espagne; elle s'attend que cet acte décisif pour reconnaître don Carlos.

(Gaz. d'Augsbourg.) — La maison Firmin de Tastet et comp., de Londres, a fait insérer dans la Gazette Universelle d'Augsbourg une annonce pompeuse pour engager les détenteurs de bons des cortès à s'intéresser dans l'emprunt de Charles V.

— Sous le rapport commercial les nouvelles de l'Italie sont très décourageantes. Presque tous les chemins d'importation, vers le centre et le midi de l'Italie, sont fermés à l'industrie étrangère surtout pour celle de l'Allemagne et de la Belgique et les paiements arriérés ne peuvent se faire. On attend avec crainte la fin de la crise actuelle.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 11 SEPTEMBRE.

Un fou amoureux de la reine d'Angleterre a comparu devant la police pour avoir à rendre compte de sa persistance à vouloir être admis auprès de sa souveraine. C'est un jeune commis de la douane, Edouard Butter, qui parle fort sensément et se défend très-bien de toutes les extravagances que lui prêtent les procès-verbaux. On l'accuse de s'être blotti dans un salon du palais de Buckingham, et d'avoir refusé de se retirer, alléguant que la reine l'avait invité à dîner. Une autre fois il a été près d'aborder la reine, les gardes s'avancèrent, et alors il se jeta tout habillé dans un canal qu'il traversa à la nage. Enfin il se promène en phaéton avec des petits drapeaux, ou il s'affuble d'énormes moustaches et parcourt les rues monté sur un poney ridicule de petiteesse.

A chaque question, l'accusé se trouve une raison, sinon satisfaisante, du moins à peu près plausible; il est acquitté sous la condition qu'il quittera la ville, ce qu'il promet sans trop se faire prier. On affirme que ce jeune homme n'est point fou, mais il pousse l'originalité, si commune chez ses compatriotes, au-delà de toutes les bornes.

FEUILLETON.

MASSACRE

DES

MAGISTRATS DE LOUVAIN EN 1379.

Il paraît que ce fut vers le milieu du onzième siècle, sous Lambert II, que Louvain reçut sa première charte de commune, mais ce n'est réellement que de l'an 1211 que datent ses premières franchises. Cette ville n'était guère puissante alors cinquante ans auparavant on l'avait entourée de murs, et quelques tisserands en laine étaient venus s'y établir; mais le peuple grandit vite à l'air de la liberté! Au XIVe siècle, Louvain renfermait dans ses murs quatre mille métiers de drapiers et une population de cent vingt mille ouvriers (1).

A côté des hommes devenus libres et riches par l'industrie et le commerce, il y avait les nobles, maîtres encore de la plupart des emplois, et s'obstinant à vouloir rapiécer les lambeaux d'un vieux pouvoir déjà tout mutilé par les mains calleuses de la bourgeoisie. La lutte s'ouvrit la même partout sur le sol belge; partout il y avait guerre ouverte entre le peuple et les familles patriciennes; la chevalerie française tombait mourante dans les champs de Courtrai, abattue sous les haches et les lourds maillets des bouchers de Gand; à Liège on brûlait les nobles dans les églises et la Mal-Saint-Martin laissait les métiers seuls maîtres sur la place publique; Bruxelles, Malines, Anvers, Louvain voyaient chaque jour des luttes semblables dans leur enceinte, luttés affreuses, mais qui gravitaient profondément dans le cœur de l'homme le grand principe de l'égalité de tous devant la loi.

Louvain, surtout, fut plus d'une fois, au XIVe siècle, le théâtre de grandes commotions populaires. De temps immémorial on comptait dans cette ville sept familles patriciennes; chacune d'elles formait une

(1) Dinterus, Divois, Butkens et alii. Dewez, Histoire de la Belgique, tome 3e.

— Le roi des Belges a passé en revue, il y a deux jours, dans le grand carré du château de Windsor, le régiment des gardes-du-corps commandé par le colonel Cavendish, et le bataillon de gardes-grenadiers, dont le colonel Jodrell est le chef. La reine Victoire et la reine des Belges assistaient à cette revue.

— Nous avons des nouvelles de la Havane jusqu'au 28 juillet. La fièvre jaune y régnait toujours. Le consul du Mexique à Cuba y était arrivé; mais le général Tacon n'avait pas voulu le reconnaître en cette qualité; il attendait des ordres de la métropole. Le bruit courait à la Havane qu'une conspiration venait d'être découverte et que plus de trente personnes avaient été arrêtées.

FRANCE. — PARIS, LE 11 SEPTEMBRE.

On écrit du camp de Compiègne, le 9 septembre : — La revue d'hier a été magnifique; les troupes, réunissant un effectif de près de 18,000 hommes dont dix-huit escadrons de cavalerie, étaient rendues sur le plateau de Marigny avant midi. Le prince est arrivé à cheval, entouré de son état-major et de ses officiers d'ordonnance. Il a été reçu par les généraux Achard et Schramm, commandant les divisions d'infanterie, et le général Dejean, commandant la division de cavalerie. Les maréchaux-de-camp étaient restés chacun à la tête de leur brigade.

Mme. la duchesse d'Orléans, la grande duchesse de Mecklembourg et plusieurs dames de leur suite étaient venues voir cette belle revue. Parmi les curieux à cheval ou en voiture, on a remarqué M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

Après la revue, le prince a ordonné qu'une ration de vin serait donnée à chaque homme, et il a ajouté, sur sa cassette, 50 cent. à chaque sous-officier et soldat. Il y a eu grand dîner au château, et le soir grande réception; des officiers de tous les corps y assistaient.

— Le Journal des Débats annonce aujourd'hui d'une manière quasi-officielle que l'ordonnance de dissolution de la chambre paraîtra vers la fin de septembre, qu'il y aura une création de pairs, et que les élections générales auront lieu dans les premiers jours de novembre. Aussi toutes les incertitudes doivent à peu près cesser maintenant.

Le Journal des Débats après avoir rappelé que tous les partis politiques sont à l'œuvre en ce moment pour se procurer des chances dans les élections futures, engage le gouvernement à ne pas rester en arrière et à se garder d'une neutralité pleine de dangers. Mais ce qu'il demande ce n'est pas que le ministère protège ses amis particuliers dans leurs candidatures. Il voudrait que le gouvernement favorisât également toutes les nuances qui aspirent à grossir les rangs de l'ancienne majorité du 13 mars.

— Il y a toujours beaucoup de mouvement parmi les escadres de la Méditerranée. Une lettre de Gènes, du 2 septembre, porte que le vaisseau de guerre anglais Princesse Charlotte, de 104 canons et 700 hommes de troupes, et le brick le Rapide, étaient arrivés la veille dans ce port, venant de Barcelonne. L'amiral Stopford, qui commande l'escadre anglaise dans la Méditerranée, était à bord de la Princesse-Charlotte. Un autre vaisseau, l'Avant Garde, qui fait partie de cette escadre, est allé dans le Levant.

— Les recettes du chemin de fer de Saint Germain, pour la première quinzaine de l'exploitation (du samedi 26 août au samedi 9 septembre), se sont élevées à 119,253 fr. 50 c., pour un transport de 97,199 personnes.

tribu, à laquelle appartenait un grand nombre d'autres familles, qui seules possédaient les emplois à l'exclusion des bourgeois. Cette administration subsista paisiblement jusques vers l'an 1300; quelques troubles éclatèrent, il est vrai, pendant le XIIIe siècle; les factions des Blanc-kaert et des Colvere firent plus d'une fois ruisseler le sang dans les murs de la cité, mais c'était du sang noble; le peuple n'y prit point garde et les laissa s'entreteuer.

Au milieu de ces agitations la bourgeoisie grandissait; les libertés de la commune s'étaient accrues; des corporations d'artisans s'étaient organisées. Les métiers, les Gildens ou Serments, allaient bientôt contrebalancer la puissance des nobles. Quelques dispositions d'une charte de l'an 1340, qui confirmait les privilèges des Gildens, pourront servir à donner une idée exacte de cette institution particulière à la plupart des villes du Brabant.

« Les membres des Gildens prêtaient serment de fidélité à la commune; ils s'engageaient à veiller jour et nuit à la sûreté de la ville dont ils gardaient les portes; ils s'assemblaient en armes au premier coup de tocsin, et juraient de s'exposer à tous les dangers pour défendre la communauté contre les agressions extérieures ou intérieures; lorsque les Gildens étaient en campagne, on les déclarait francs d'impôts et de taxes bourgeoises; ils étaient tenus de se rendre deux fois par an, dans la grande salle de l'hôtel de ville, pour y faire examiner leur bannière et la recevoir de nouveaux des mains des magistrats (2). »

L'industrie florissante de Louvain, les privilèges de ses habitants y attirèrent bientôt un grand concours de marchands étrangers et de gens du commun; en 1360, il fallut agrandir l'enceinte de la cité, pour contenir les nombreux drapiers qui venaient y fixer leur séjour; mais

(2) V. Mémoires pour les Serments de Louvain, nommés vulgairement GILDENS, et pour les membres libres qui leur sont agrégés afin de tenir la police, etc., par H. J. V. D. H. 1787, in-8° de 29 pages. — Mémoire sur les droits et privilèges des compagnies bourgeoises de la ville de Bruxelles, connues sous le nom de SERMENTS DITS GILDENS, etc., par VAN DER NOOT, Maestricht (1788), in-8°, de 45 pages. — Du CANGE, au mot Gilda.

— On écrit de Bone, 30 août, à l'Eclaircur de la Méditerranée :

Les nouveaux envoyés d'Achmed que le gouvernement attend depuis 5 à 6 jours n'étaient point arrivés à Merdjaz Amar. Cette circonstance a tout remis en question, par conséquent nous sommes à la guerre.

Nous avons environ 15 à 1800 malades tant dans les camps qu'aux hôpitaux. Ces maladies n'ont aucune gravité; ce sont de simples fièvres de quelques jours causées en grande partie par les fatigues et les boissons spiritueuses.

— Des ordres ont été envoyés dans diverses garnisons pour diriger plusieurs régimens sur Toulon. L'expédition de Constantine ne paraît pas abandonnée.

— On nous annonce ce matin que la fièvre jaune vient de se déclarer sur les côtes de la Catalogne. Il est probable qu'elle y aura été importée par quelque navire venu de l'île de Cuba, où elle fait de grands ravages. (La Paix.)

— Le receveur-général d'Avignon a reçu l'ordre de diriger tous ses fonds sur Toulon.

— Nous avons annoncé que le prince de Joinville avait dû mettre à la voile le 21 août, de Tanger pour Madère; cependant on songeait encore le 7 septembre, à Toulon, à envoyer à sa recherche le brick l'Alerte, pour lui porter un ordre de retour. (Commerce.)

— Nous avons répété, d'après un autre journal, que le gouvernement avait accordé à MM. Périer frères la concession d'un chemin de fer de Rouen au Havre. Jusqu'ici aucun traité n'a été conclu, il ne paraît même pas qu'il ait été fait de proposition officielle au gouvernement.

— Nous avons annoncé que M. Dumont d'Urville, commandant de l'expédition au pôle antarctique et dans l'Océanie, venait d'appareiller de Toulon.

C'est dès l'hiver prochain que l'expédition doit tenter de résoudre une question immense de géographie et de physique. Au lieu de compléter l'exploration des terres magellaniques, le roi a pensé qu'il serait plus glorieux pour la marine française et plus utile pour le commerce, que MM. d'Urville essayât d'approcher du pôle austral plus que n'ont encore fait les navigateurs des autres nations. Cook, en 1774, ne pénétra que jusqu'au 71e. degré de latitude. Depuis, M. Weddel, en 1823, est le seul qui ait atteint au 74e. degré, trouvant une mer assez libre et un grand nombre de baleines. Mais en-deça du cercle polaire, se rencontrent des côtes et des glaces plus ou moins étendues; et elles n'ont point encore été longées dans un espace de 180 degrés, ce qui est la moitié de la circonférence du globe par la latitude australe.

(Débats.)

— Le gouvernement autrichien vient de faire insérer dans un journal allemand une déclaration semi-officielle qui n'est pas de nature à concorder avec les vanteries légitimistes, à l'occasion des voyages du duc de Bordeaux à Vienne et des prétendues réceptions que lui avait faites la cour de Vienne. Voici le texte de cette déclaration : « Certains journaux français se livrent à toutes sortes de conjectures au sujet des attentions dont le duc de Bordeaux a été l'objet pendant le dernier séjour qu'il a fait ici. Il n'est pas étonnant que les divers partis aient exploité ce petit voyage chacun dans son sens. Nous devons cependant à la vérité de dire que le duc a observé le plus strict incognito et que personne ne l'a contrarié à cet égard. » Que va dire le parti légitimiste de cette rectification officielle, et surtout de ses dernières expressions ?

— On lit dans un post-scriptum du Toulonnais : « Le dernier courrier de Bone nous a apporté des nouvelles qu'on n'a pu connaître qu'aujourd'hui très tard.

« C'est chose bien commune, dit un naïf historien brabançon, que l'opulence engendre l'insolence, et l'on vit petit à petit, que ce menu peuple, qui par la marchandise était parvenu à quelque richesse, commença à faire des conspirations contre les nobles et extraits des familles patriciennes, sur ce qu'ils avaient l'administration du public de ladite ville, à l'exclusion de tous autres. (3) »

C'est le récit d'un événement affreux qui se passa dans les murs de l'ancienne capitale du Brabant, en 1379, que nous offrons ici aux lecteurs, maintenant que nous connaissons les haines qui divisent les citoyens, l'action sera mieux comprise.

Le vingt du mois de décembre, par une froide et sombre matinée d'hiver, deux bourgeois qui avaient chevauché toute la nuit sur la route de Bruxelles, rentrèrent précipitamment dans la cité de Louvain. Leurs chevaux trempés de sueur, leur contenance triste et mystérieuse, les mots qu'ils adressaient à voix basse aux membres des Gildens qu'ils rencontraient sur leur chemin, l'air d'étonnement et de fureur qui se peignait aussitôt sur le visage de ceux-ci, eurent bientôt éveillé l'attention de la multitude qui circulait déjà dans les rues. On ignorait encore ce dont il s'agissait, nul ne savait au juste ce qu'il devait espérer ou craindre, mais tous présumaient avec raison qu'un événement d'assez grande importance pouvait seul occasionner tout ceci et le rassemblement qui suivait nos deux cavaliers allait grossissant à chaque instant.

Les deux bourgeois venaient d'arriver sur la place de l'hôtel de ville, et se disposaient à entrer dans le majestueux édifice qui servait aux délibérations des magistrats, lorsque plusieurs voix s'élevèrent en même temps du sein de la foule déjà inquiète, et qui se livrait à toutes sortes de conjectures : « Messires van Poortel et Berthaut, leur criaient-ils, qu'est-il donc arrivé? quelque malheur menace-t-il notre bonne ville? pourquoi cet air consterné? vous venez de Bruxelles, dites-nous ce qui s'y passe !... » — Ce que s'y passe, bourgeois, répondit alors messire Berthaut.

(3) BUTKENS, Trophées tant sacrés que prophanes de la duché de Brabant, Livre VI de la 1re édition, p. 479.

